

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le huit novembre deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle communale de la Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Patrick GAULTIER, Romain BRETON, Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUE, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Philippe PELLUAU, Christelle EVAIN, Roger RICARD, Isabelle LAUNAY, Loïc LACROIX, Claude JUGE, Armelle JOLYS, David HOCDE, Norbert LIVENAIS, Sophie DESMIER.

Étaient absents ou excusés : Aude LECLERC-VOUAUX, Damien DESERT, Sonia GUIOULLIER, Sylvine GAULTIER.

Mme Christelle EVAIN est porteuse d'un pouvoir de Mme Sonia GUIOULLIER.

M Norbert LIVENAIS est porteur d'un pouvoir de M Damien DESERT.

Mme Dorinne BALOCHE est porteuse d'un pouvoir de Mme Aude LECLERC-VOUAUX.

Mme Sophie BALLU est élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

FINANCES

2022 – 094 : TARIFS COMMUNAUX 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2022 – 095 : TARIFS DE LOCATION - SALLE DE L'ESCALE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2022 – 096 : TARIFS - REMBOURSEMENT DE VAISSELLE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2022 – 097 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GENERAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2022 – 098 : ADMISSION EN NON VALEUR

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2022 – 099 : PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES GENERALES

2022 – 100 : ASSURANCES COMMUNALES – ANALYSE DES OFFRES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES SCOLAIRES

2022 – 101 : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE ERNEST GUILLARD POUR UN SEJOUR EN CLASSE DE NEIGE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

BATIMENTS

2022 – 102 : VESTIAIRES DU STADE – ANALYSE DES OFFRES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2022 – 103 : CENTRE SOCIAL – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR REAMENAGEMENT DES LOCAUX

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ECLAIRAGE PUBLIC

2022 – 104 : PRINCIPE DE LA RÉGLEMENTATION DES HEURES DE COUPURE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

PERSONNEL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

2022 – 105 : SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS NON COMPLET

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2022 – 106 : SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE A TEMPS COMPLET

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2022 – 107 : SUPPRESSION D’UN EMPLOI PERMANENT D’ADJOINT D’ANIMATION A TEMPS NON COMPLET

La délibération est adoptée à l’unanimité des membres présents.

2022 – 108 : CREATION D’UN EMPLOI PERMANENT D’ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS COMPLET

La délibération est adoptée à l’unanimité des membres présents.

2022 – 109 : CREATION D’UN EMPLOI PERMANENT D’ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS COMPLET

La délibération est adoptée à l’unanimité des membres présents.

2022 – 110 : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D’UN EMPLOI D’ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET DE 28 H HEBDOMADAIRES A 32 H HEBDOMADAIRES

La délibération est adoptée à l’unanimité des membres présents.

VOIRIE

2022 – 111 : PROJET DE DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES ET DES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE RETENU AU TITRE DU PROGRAMME COMITE DE CHOIX - RENAZE - RUE DU CHATEAU D’EAU

La délibération est adoptée à l’unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne Le 15 novembre 2022.

*Le Maire,
Patrick GAULTIER*